

LA RIPOSTE

Bulletin
de liaison
de l'ADDS-QM



Septembre 2015

L'ADDS-QM (Association pour la Défense des Droits Sociaux Québec Métro) est un groupe de défense collective des droits des personnes sans emploi ou vivant une situation de pauvreté. En priorité, elle vise à regrouper et à défendre les droits des personnes assistées sociales dans une approche de conscientisation et d'éducation populaire.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

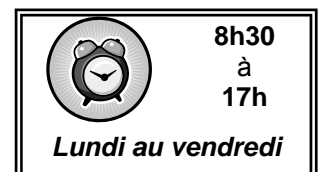
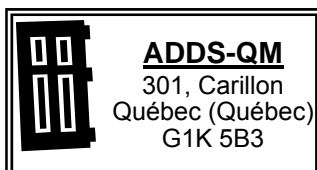
Si vous trouvez un coupon de renouvellement dans l'enveloppe, c'est qu'il est maintenant temps de renouveler votre carte de membre. Remplissez le coupon et retournez-nous le avec votre cotisation. Si vous avez renouvelé et que vous trouvez un coupon, excusez-nous, une erreur s'est glissée.

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE APPUI !



Sommaire

En quoi les coupures libérales menacent ma vie, ma santé, mon avenir par Véronique Salmon	P. 2, 3, 4
Info-Loi par Christian Loupret	P. 5
Joyeux anniversaire en retard	P. 6
Pour en finir avec les préjugés par le Comité préjugés	P. 7, 8, 9
Nouvelles de la militance par Véronique Salmon	P. 10, 11
Calendrier	P. 12



En quoi les coupures libérales menacent ma vie, ma santé, mon avenir

Par Véronique Salmon

Le 1^{er} mai, l'ADDS QM participait à la grève sociale contre l'austérité des organismes communautaires de la région de Québec et Chaudière-Appalaches. Plusieurs événements ont eu lieu toute la journée afin de souligner cette action : du piquetage, une occupation du ministère du Travail, des animations de zone de grève et une marche de solidarité. Nous avons profité de l'occasion pour savoir ce que pensait la population des mesures d'austérité imposées par le gouvernement libéral. Pour ce faire, nous avons installé un kiosque dans la zone de grève du quartier Saint-Sauveur dans lequel les personnes pouvaient répondre à cette question sur un parchemin que nous allions remettre à monsieur Sam Hamad, ministre libéral.



Voici ce que des citoyens et citoyennes ont répondu lorsqu'on leur a demandé en quoi les coupes budgétaires libérales menaçaient leur vie, leur santé et leur avenir.

« Elles menacent mes valeurs, le Québec social que j'aime ! Elles menacent notre avenir social, humain, environnemental ! Elles menacent la qualité de vie de tellement de gens ... c'est inacceptable ! » Myriam

« Coupures dans les retraites au RREGOP. Travailler plus longtemps pour une retraite plus pauvre. Dégueulasse. » Richard

« En limitant mon droit à l'avortement et en diminuant les revenus des organismes pour les droits des femmes. Ma place en société et ma représentation publique est menacée. » Christine

« Cela fait 15 ans que je vis sur l'aide sociale. Je suis maintenant en thérapie depuis 5 mois pour mon problème de toxicomanie. Avec vos coupures vous empêchez les gens de se sortir de leurs problèmes d'itinérance et de toxicomanie et les empêcher de devenir citoyens et de travailler au lieu de les aider à s'en sortir. » Nathalie

« Vos mesures menacent les valeurs de notre Québec ! À tous les points vous êtes dans l'erreur ! » Mira

« Elles menacent ma qualité de vie et la diversité dans mon quartier. » Catherine

« Elles menacent surtout l'avenir de mes enfants. Leurs arrière-grands-parents et leurs grands-parents ont construit une société québécoise de droits et d'égalité à coup de luttes et d'effort ! Maintenant, on veut tout nous enlever ! Le Québec n'appartient pas qu'au 1 % mais appartient au 99 % dont mes enfants font partis. Nous avons un héritage, PROTÉGEONS-LE ! » Véronique

« L'austérité ne me tuera pas. Elle va juste m'affaiblir mais jamais je vais plier les genoux devant un régime si injuste et inapte à gouverner. » Jean-Jacques

« Moi je travaille dans le milieu communautaire afin d'aider des gens à s'en sortir, à reprendre le pouvoir sur leur vie. Vos coupures menacent leur rétablissement, menacent leur retour comme citoyen à part entier dans notre société et menacent des centaines d'emploi de gens qui comme moi travaillent avec leur cœur. » Geneviève

« Travailleuse au communautaire, baisse de salaire, hausse des frais de garde, mère de trois enfants. Monsieur Couillard, on étouffe ! » Anonyme

« Je travaille dans un centre de thérapie fermé pour personne ayant des dépendances aux drogues. Vos mesures concernant l'aide sociale pour ces personnes ont déjà un impact en ce qui concerne leur réinsertion. Certains sont découragés ... J'ai l'impression que vous ne croyez pas au rétablissement. Enfin, vos gestes laissent supposer que vous n'y croyez pas. » Philippe

« Dans quel état laisserons-nous le Québec à nos enfants ? J'ai une fille de 11 ans. Aurais-je les moyens de la faire instruire ? Quand elle sera grande, qu'est-ce qui restera des services publics, à ce rythme ? Ils font la différence ! Des miettes, c'est ce qu'il restera si on vous laisse faire ! Vous me trouverez sur votre chemin ! » Claudine

« J'en ai marre de voir les gens avoir faim, se faire pointer du doigt quand ce n'est pas eux qui brisent le tissu social. Ces coupures menacent le projet de société qui aidait tout son monde. » Renée

« C'est déjà un défi au quotidien d'être malade. J'ai peur constamment de perdre mes acquis. » MR

« Les coupures à la libérale me contraignent à la médiocrité ainsi qu'à la misère. » Jonathan

« J'ai peur que mon enfant fasse les frais de l'austérité. Halte au PLQ et aux politiques néolibérales ! » TL S

« Menace de perdre ma job en défense de droits. » Roxane

« Que va-t-il rester à nos enfants ? Prestations insuffisantes pour les personnes aptes au travail et en désintoxication. » Anonyme

« Démoralisant, inquiétant, vivre dans la pauvreté c'est pas drôle ! » R. L.

Suite à la page 4

En quoi les coupures libérales menacent ma vie, ma santé, mon avenir

(suite de la page 2 et 3)

« Monsieur Hamad, couper les pauvres pour donner aux riches, c'est dégueulasse ! Votre gouvernement détruit nos acquis, ne respecte pas nos droits. » Jonathan

« Nous, les contraintes sévères, on vit l'austérité de façon permanente. Il ne faudrait pas qu'on nous rende la vie encore plus difficile. » C.G.

« Nous avons déjà le trouble de survivre aujourd'hui, alors pour l'avenir ... » B

« Vivre dans la pauvreté c'est déjà difficile, j'ai peur de perdre le peu que j'ai acquis. » J-P

« L'austérité touche à toutes les sphères de notre société. Pensons aussi à l'environnement. Les coupures en recherche ! » Anonyme

« La pauvreté m'oblige à dire « non » aux besoins de mes enfants. » Desjardins

« Je veux vivre dans un monde égalitaire. La défense des droits, c'est essentiel pour une société en santé. » Anonyme

« Femme, mère, militante, citoyenne, locataire, ...L'austérité me touche à TOUS les niveaux ! Ça suffit ! » Anonyme

« J'ai honte d'être pauvre. Parfois, je fais un détour pour rentrer par en arrière de mon HLM pour ne pas être jugé. Pauvre et malade. Bientôt, je vais laisser mes chaînes et gagner la révolution, l'indépendance personnelle. » Bernard

« En me faisant perdre ma confiance en l'avenir, mon ancienne fierté d'appartenir à une sociale démocratie où il existe une solidarité sociale. Je crois en des services publics gratuits des programmes universels, des filets sociaux ... Avec Couillard, Leitão et Coiteux, j'ai peur. Les riches s'enrichissent, et il ne reste que des miettes pour les autres. Avec un faible revenu familial, je crains : les hausses de tarif, les coupures à Accès-Logis, la hausse des tarifs de garderie, etc. » E. G.

« Pas assez d'argent pour payer l'Hydro-Québec donc je suis gelée et pas assez d'argent pour manger. Et en plus je suis devenue handicapée. » Anonyme



Le 15 juin, deux militantES de l'ADDS QM sont alléEs remettre le parchemin à monsieur Sam Ham. N'étant pas à son bureau, c'est son attaché politique qui le lui a remis. Le seul commentaire que nous ayons reçu depuis, c'est un téléphone confirmant la réception dudit parchemin.

"Peux pas croire qu'on soit rendu là au Québec" Valeurs des résidences

INFO-LOI



Par
Christian
Loupret



Depuis le 1^{er} juillet dernier, le moratoire¹ du 1^{er} août 2007 sur la valeur des résidences est levé.

Les personnes sur le programme *Aide sociale* ont droit à une résidence d'une valeur nette de 142 100\$, tandis que les personnes sur le programme *Solidarité sociale* ont droit elles à une résidence d'une valeur nette de 203 000\$, sans aucune pénalité financière. L'excédent de ces montants est comptabilisé à 2% et vient amputer le chèque. Exemple : La valeur nette de la résidence d'une personne à l'aide sociale est de 200 000\$. $200\ 000\$ - 142\ 100\$ = 57\ 900\$ \times 2\% = 1\ 158\$$. Donc, le chèque de cette personne sera amputé de 1 158\$, c'est-à-dire qu'il n'y aura plus d'aide sociale.

Probablement suite à la demande de la protectrice du citoyen, ainsi que la pression faite par les groupes de défenses des droits et des propriétaires de résidences eux-mêmes, le ministre a décidé de ne pas diminuer ou annuler les prestations pour les mois de juillet, d'août et septembre de tous les prestataires possédant une résidence d'une valeur excédentaire.

Les personnes sur le programme de *Solidarité sociale* ont reçu une lettre leur disant que leurs prestations ne seront pas annulées ou diminuées pour un temps indéterminé. Les personnes sur le programme *Aide sociale* devront faire une demande en vertu du pouvoir discrétionnaire pour avoir une aide *remboursable* supplémentaire de 12 mois maximum, si celles-ci poursuivent leurs démarches pour régulariser leur situation. (Vente de l'immeuble, etc.)

En principe, une personne assistée sociale ne pourra plus, dans les grandes villes et dans les endroits à haute spéculation immobilière demeurée propriétaire de sa résidence au Québec. "Peux pas croire qu'on soit rendu là au Québec" (dixit, une attachée politique)

¹Qui suspend provisoirement

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Paulette Beaudry
Louise Bélanger
Jean Cazes
Jean Drolet
Dany Giroux
Michael Marion

Septembre



Christine Michaud
André Noreau
Carole Pellerin
Gabriel Pichette
Francine Tourigny
Monique Toutant
Hugues Tremblay

JOYEUX ANNIVERSAIRE EN RETARD À NOS MEMBRES

Joyeux anniversaire en retard à tous les membres dont
l'anniversaire était en juillet ou en août !

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Marie-Marthe Bergeron
Josée Carré
Marie-Lise Castonguay
Danielle Durette
Robert Foisy
Fernand Fréchette
Marie-Josée Gagné
Madone Landry
Mélanie Laverdière
Michel Leclerc

Juillet



Anne-Valérie Lemieux
Breton
Lily Lévesque
Pierrette Martineau
Lorraine Mathieu
Denise Pichette
Lise Pichette-Lesard
Huguette Potvin
Hélène Poulin
Gaétan Rouleau
Carole Towner

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOS MEMBRES

Claude Allard
Jean-Claude Bellefeuille
Hélène Bossé
Hélène Bourque
Renée Dubeau
France Langevin
Hélène Langlois
André Limoges
Robert Lizotte

Août



Christian Loupret
Louise Plourde
Ann Perreault
Denis Poisson
Clovis Simard
Bernard St-Onge
Marielle Tellier
Lucie Villeneuve

POUR EN FINIR AVEC LES PRÉJUGÉS

Par le Comité préjugés

Le Comité préjugés a commencé à préparer un argumentaire afin de savoir quoi dire lorsque des personnes énoncent des préjugés contre les personnes assistées sociales. Voici, ici, le fruit de leur travail. Ils et elles ont trouvé des arguments aux préjugés suivants :

- Les personnes assistées sociales y ont toute !
- Les BS sont paresseux et ne font rien, ils ne veulent pas travailler!
- Les personnes assistées sociales sont toutes des fraudeurs!

Les personnes assistées sociales y ont toute !

Comment couvrir ses besoins essentiels avec 616, 646, 747 ou 937\$ par mois? Selon le ministère responsable de la solidarité sociale, les prestations d'aide sociale devraient couvrir la totalité de ces besoins : l'alimentation, le logement, l'entretien ménager, les soins personnels, les communications, l'habillement, l'ameublement, le transport et les loisirs. Ainsi, une personne à l'aide sociale pourrait, malgré tout, vivre en dehors de la misère.

La première loi d'aide sociale (bill 26) voit le jour en 1969 ; depuis, le programme a subi 4 réformes importantes durant lesquelles les prestataires ont vu diminuer leur prestation à chaque fois. En 1969, une personne seule recevait 217\$ par mois, alors qu'aujourd'hui, une personne seule reçoit 616\$. En considérant l'inflation de l'Indice des prix à la consommation (IPC) entre 1969 et 2014, le montant de la prestation de 1969 serait de 1379,11\$ par mois en 2014. Cela revient à dire que le pouvoir d'achat des personnes prestataires d'aide sociale a été coupé de plus de la moitié en 45 ans de réformes! Si vous croyiez que le gouvernement n'était pas généreux avec les personnes à l'aide sociale à l'époque, imaginez aujourd'hui...

Évidemment, il y a plus de services offerts à la population aujourd'hui. Les HLM (Habitation à loyer modique) en sont un exemple. Les personnes qui ont droit à cette subvention ne paient que 25% du coût de leur loyer, le reste étant assumé par le gouvernement. Cependant, il n'y a pas de place en HLM pour chacune des personnes prestataires d'aide sociale. Selon Marc Tessier, conseiller au secrétariat de la SHQ (Société d'habitation du Québec), « Dépendamment de l'évaluation de la personne et des critères, une personne peut obtenir un logement six mois après son inscription. À l'autre extrême, une personne peut se réinscrire chaque année pendant dix ans sans avoir de place. » Au Québec, il y a environ 65 000 logements HLM ; la liste d'attente est d'environ 37 000 noms. Il y a autour de 451 000 personnes assistées sociales au Québec. Le programme d'HLM est nettement insuffisant pour combler le besoin...

D'autres services et avantages sont disponibles pour les personnes recevant des prestations d'aide sociale. Par exemple, une partie des soins de la vue et des soins dentaires sont payés. Si un prestataire d'aide sociale a besoin de lunettes, le gouvernement déboursa 55\$; l'excédent devra être assumé par la personne. Si vous considérez le prix d'une paire de lunettes, vous vous rendrez vite compte qu'avec un chèque de 616\$ par mois, 55\$ ne permettent pas de se procurer des lunettes!

Bref, le gouvernement ne fait que couper le programme d'aide sociale depuis des décennies. Pour compenser les coupures, le gouvernement a consenti des compromis qui ne sont pas réellement des avantages disponibles pour l'ensemble des personnes assistées sociales. Un parent, bénéficiant de l'aide sociale, n'aurait pas les moyens de payer des lunettes à son enfant, même avec une réduction de 55\$; une personne vivant seule ne pourrait même pas s'en payer d'ailleurs! Mais il y a plus : une personne assistée sociale, recevant une pension alimentaire pour son enfant, ne recevra pas la totalité de sa prestation! Avec les années, le gouvernement a développé une solution facile pour permettre d'équilibrer le budget : faisons des coupes à l'aide sociale ! Allant toujours plus loin dans les coupures, il est évident que ce programme est devenu nettement insuffisant. Entre la prestation actuelle de 616\$ et celle de 1379\$, qui respecterait l'inflation, c'est un pouvoir d'achat de 763\$ qui a été perdu. Cet argent aurait dû servir à combler les besoins essentiels de ces personnes et, ainsi, faciliter leur retour sur le marché du travail.

« Si vous croyez toujours qu'ils ont toutes, faites une demande et l'on s'en reparle! » Suite à la page 8 et 9

Les BS sont paresseux et ne font rien, ils ne veulent pas travailler!

Pour commencer, nous devons rétablir quelques faits; 62% des personnes prestataires d'un soutien financier à l'aide sociale sont reconnues ne pas pouvoir travailler.

Il est faux de dire que les personnes assistées sociales sont paresseuses. Tout au cours de la semaine, elles assurent elles-mêmes leurs tâches quotidiennes. En raison de l'insuffisance d'argent, elles doivent assurer elles-mêmes leur survie en fréquentant les banques alimentaires, les comptoirs vestimentaires et d'autres organismes distribuant des biens de première nécessité. Pour assurer leurs besoins essentiels, manger, se vêtir, etc., elles doivent déployer beaucoup de temps et d'énergie. Et qui travaille dans ces organismes? Pour la plupart, ce sont d'autres personnes assistées sociales.

La plupart des personnes assistées sociales ne peuvent pas avoir un travail rémunéré, par contre ce sont souvent elles qui travaillent dans les organismes communautaires, s'impliquent dans leur communauté, par le bénévolat.

Selon statistique Canada, 38,1% des personnes qui n'occupent pas un emploi font du bénévolat. Ils sont plus de deux millions de personnes à consacrer annuellement près de 310 millions d'heures de bénévolat dans toutes les régions du Québec. Par exemple dans notre organisme, les militantEs sont pour la plupart des personnes assistées sociales, elles donnent de leurs temps et ressources sans contrepartie, elles le font gratuitement.

Elles veulent aller sur le marché du travail, pourtant les employeurs ne sont pas tous ouverts pour engager ces personnes. Ils sont persuadés qu'elles ne peuvent pas travailler, étant donné qu'elles sont à l'aide sociale. Donc, ils ne leur laissent pas de chance et refusent de les engager.

Comment dans ce contexte, augmenter notre expérience de travail ? Parfois, certains employeurs refusent des gens sur l'aide sociale soit par manque de formation scolaire ou un manque d'expérience dans le domaine. Avec le montant que nous recevons à l'aide sociale, il est difficile d'intégrer le marché du travail surtout si nos besoins essentiels ne sont pas comblés.

Il faut des sous pour se trouver un emploi : le coût du CV, les frais de transport, habillement, etc.

« Si les gens prenaient le temps de discuter avec "nous" ils verraient que notre temps et notre énergie sont consacrés à briser notre isolement et à contribuer à notre société. »

Il est plus facile de désintégrer
un atome qu'un préjugé.



Albert Einstein

Les personnes assistées sociales sont toutes des fraudeurs!

Chaque fois qu'une personne assistée sociale se trouve dans une situation de surplus monétaire, elle doit rembourser en intégralité l'argent versé en trop par le ministère. Une somme, déterminée par un agent d'aide sociale, sera alors prélevée sur sa prestation. Il faut savoir que pour les personnes assistées sociales tout ce qui concerne l'argent doit être déclaré : travail, biens, cadeaux. En plus de l'obligation de tout déclarer, les personnes doivent le faire presque sans délai.

Souvent, dans les médias et dans la population en général, les personnes confondent omission de déclarer et retard avec fausse déclaration ou fraude. En réalité, la fraude à l'aide sociale n'est pas plus importante que dans le reste de la population.

Contrairement à certains préjugés tenaces, les fraudes à l'aide sociale demeurent un phénomène marginal. Selon des données obtenues par Le Devoir, le gouvernement a réclamé l'an dernier pour 86 millions \$ de fausses déclarations, sur 2,8 milliards \$ de prestations versées, soit l'équivalent de 3%.

Les données indiquent en outre que la grande majorité des fausses déclarations sont dues à des erreurs de bonne foi (80%), c'est-à-dire que la personne s'est trompée sans le savoir en rédigeant sa demande. En additionnant les «fausses» fraudes et les «vraies», on obtient un total de 124 millions \$ soit 4 % de l'ensemble.

M. Blais (ministre de la Solidarité sociale, à l'époque) a lui-même déclaré que la fraude à l'aide sociale «(...) n'est pas un phénomène important» Isabelle Porter, Le Devoir, paru le 8 septembre 2014

Ce phénomène ne représente qu'une très faible proportion des dépenses relatives à l'aide sociale : ce n'est qu'environ 2% du budget de l'aide sociale et qu'un dérisoire 0,1% des revenus du Québec. On voit donc que le préjugé persistant qui soutient que la très grande majorité des prestataires de l'aide sociale sont des fraudeurs ne trouve pas d'écho dans la pratique.

En comparaison, les montants en jeu par rapport à l'évasion fiscale sont astronomiques. Toujours selon Revenu Québec, on estime que par ce phénomène ce sont 3 500 millions de dollars qui nous échappent encore chaque année, soit près de 50 fois plus que ce que nous coûte la fraude à l'aide sociale. Cela représente près de 5% des revenus du Québec et c'est plus que le budget assigné à l'aide sociale dans son entier.

Beaucoup de préjugés sont accolés aux personnes assistées sociales et aucun n'est fondé. Certains les voient comme étant *favorisé*, d'autres comme étant *chômeur*, ou encore comme étant *malhonnête* ; cela ne change absolument rien à leur situation qui n'a absolument rien d'enviable. La vérité est que cette situation peut arriver à n'importe qui. Il est vrai que certaines personnes sont plus vulnérables que d'autres. Il est donc important de faciliter la réinsertion des personnes assistées sociales sur le marché du travail plutôt que d'en rajouter en isolant et en discréditant des personnes qui font tout ce qu'elles peuvent pour s'en sortir. Qu'arriverait-il si ces personnes avaient ce qu'il faut pour combler la totalité de leurs besoins et ainsi pouvoir être au maximum de leur capacité pour se trouver un emploi ? Ne vaudrait-il pas mieux de permettre à ces personnes de retourner rapidement sur le marché du travail en doublant leurs prestations plutôt que de leur laisser le strict minimum pour les entretenir dans la misère pendant des années?





NOUVELLES DE LA MILITANCE

Par Véronique Salmon



Le **3 juin**, avec les groupes en défense collective des droits de la région de Québec Chaudière-Appalaches, nous avons tapé de la casserole et écrit des revendications à la craie en face des bureaux du *Ministère du Travail de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)*. Pendant ce **tintamarre**, le *Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD)* rencontrait des représentantEs de ce ministère afin de savoir quel était l'**avenir réservé aux groupes en défense collective des droits** concernant leur reconnaissance et surtout leur financement. **Neuf militantEs** étaient présentEs.

Le **4 juin** dernier, nous avons fait le **bilan de l'année**. **Treize militantEs** étaient présentEs. Nous avons pu constater que nous avons eu toute une année ! Plusieurs pistes sont ressorties pour la prochaine année. En gros, l'**ADDS QM** devra continuer sa lutte contre les coupes à l'aide sociale et contre les mesures d'austérité du gouvernement Libéral.



Le **6 juin**, comme à chaque année, nous avons organisé avec le *Comité de citoyens et de citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS)* et la *Maison des jeunes l'Ouvre-boîte du quartier* notre activité d'autofinancement, le **Saint-Sauveur en fleurs**. Nous y avons vendu des fleurs, des fines herbes, des plants de légumes et des hot-dogs ! **Treize militantEs** de l'**ADDS QM** ont mis la main à la pâte !

Le **12 juin**, le **FRAPRU** organisait dans le cadre de la campagne du **RODCD** *Les droits ça se défend*, un **rassemblement** en face du **MTESS** afin de revendiquer une reconnaissance et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits. L'ADDS QM a été invité à parler de la réalité des groupes de la région, de même que des luttes menés par eux. **Huit militantEs** de l'ADDS QM ont participé.

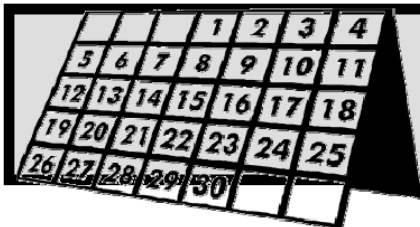


Nous avons souligné le départ des **stagiaires** de l'ADDS QM le **12 juin**, par un **5 à 7**. Nous en profitons pour les remercier à nouveau de leur présence dans notre organisme. **Douze personnes** ont participé au 5 à 7.

Le 1er mai, dans la zone de grève du quartier Saint-Sauveur, l'ADDS QM invitait les participantEs et passantEs à répondre à la question « **en quoi les coupures libérales menacent ma vie, ma santé, mon avenir ?** » Les personnes répondaient à cette question en les écrivant sur un parchemin. Lundi le **15 juin**, **deux déléguéEs** de l'ADDS QM sont alléEs au bureau de **Sam Hamad** lui **remettre ce parchemin** en main propre. Comme il n'était pas présent, le parchemin a été remis à l'un de ses attachés politiques. Le seul commentaire que nous ayons eu depuis, est qu'on lui avait bien remis le parchemin. Pour plus de détails, lire l'article à la page 2, 3 et 4.



Le **17 juin**, **24 membres** ont participé à l'**assemblée générale annuelle** de l'ADDS QM. Une formation sur la fiscalité donné par Claudine Gagnon du Collectif pour un Québec sans pauvreté a précédée cette assemblée. Voici les nouveaux membres du Comité organisateur pour l'année 2015-2016: Mélanie Laverdière, Hugues Tremblay, Monique Toutant, Julie Gros-Jean, Josée Carré, Claude Garneau, Robert Roussel.



CALENDRIER

Septembre 2015

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5
7	8	9	10 <u>9h à 16h</u> Journée planification	11	12
14 <u>9h30</u> Comité organisateur	15	16	17 <u>9h30 à 16h30</u> Assemblée générale d'orientations	18	19
21	22 <u>13h30</u> Atelier droit aide sociale	23	24	25	26
28	29	30			

Voici ce que l'ADDS-QM vous offre

- ↓ Avez-vous des questions sans réponse ? Utilisez le **Dépannage téléphonique** au **525-4983**.
- ↓ Vous avez des questions concernant l'aide sociale ? Nous vous invitons à l'**Atelier Droit aide sociale** (rencontres collectives d'information sur la loi de l'aide sociale). L'horaire des rencontres est disponible aux **locaux de l'Association** ou au **525-4983**.
- ↓ Voulez-vous vous impliquer dans la défense des droits individuels et collectifs ? *Passez nous voir !*